Assemblée Générale
Vendredi 7 février 2025
18h30 – Mèze

Représentants des clubs présents :

- Aviron Agathois : Delphine Sigal
- Aviron Club Bassin de Thau : Anthony Legeay
- Montpellier UC Aviron : Lydie Marcel
- Aviron Club Biterrois : Jean Manuel Ribeiro Da Fonseca
- Aviron Club Ponant : Didier Coutant
- Aviron Mézois : Emmanuel Albert
- Aviron Balaruc : Josiane Velay
- Aviron club du Salagou : Antoine Jésel
- Aviron mézois : Emmanuel Albert

Membre du comité directeur présente : Marie SABAH

Ordre du jour :

1. Appel des clubs
2. Validation des PV des AG de 2024
3. Rapport moral
4. Bilan financier
5. Echanges

18h50 ouverture de l'Assemblée générale

1/ Appel des clubs

Les représentants des 9 clubs présents émargent
Le nombre de voix exprimé est de 25 voix/34 voix.
Le quorum est atteint
L'assemblée générale peut délibérer.

2/ Validation des procès-verbaux des dernières assemblées générales

Les procès-verbaux des assemblées générales du 7 février 2024 et du 20 septembre 2024 sont validés

3/ Rapport moral – Didier Coutant

Mesdames et Messieurs les représentantes et représentants des clubs,
Mesdames et Messieurs membres du comité départemental

Bienvenue pour cette assemblée générale

Ce sera mon premier rapport moral, il viendra donc compléter celui qui vous a été présenté lors de l'assemblé générale élective du 20 septembre 2024.

Un point sur les licences :
Nous sommes à mi-saison et le nombre de licences est de 1057 et ne devrait pas évoluer significativement, avec :

- 744 licences A
- 182Licences I
- 126Licences BF

A comparer avec la saison 2023/2024 qui s'est terminé avec 1041 licences, dont :

- 681 licences A
- 174 Licences I
- 135 Licences BF

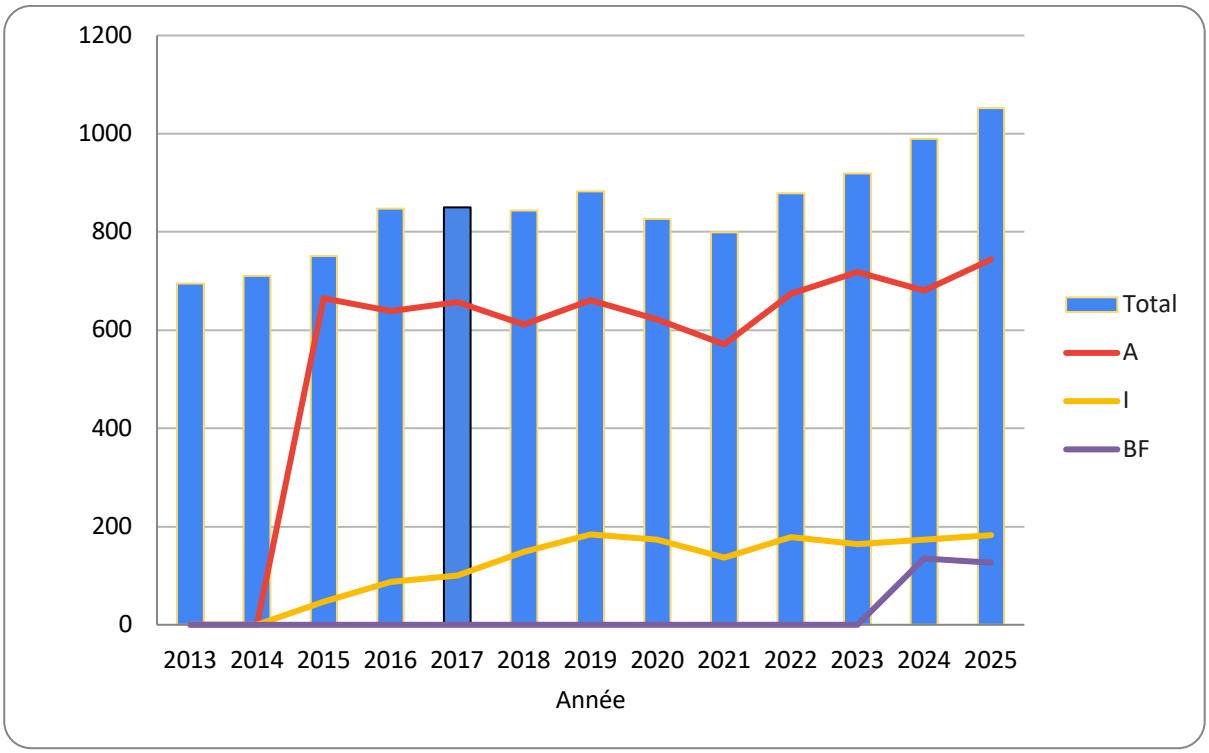

Le déroulement de la saison sportive 2024/2025 s'est engagé correctement avec :

- Le prix du département d'aviron indoor le 30 novembre à Sète en parallèle de l'open régional Est Occitanie.

- L'hivernale Agathoise le 15 décembre qui s'est déroulée dans une bonne ambiance, sous le soleil, et une bonne participation des clubs.

- Les épreuves jeunes rameurs du CNJ & CJR se sont déroulées à La Grande- Motte le 18 janvier. Là encore, une belle journée sous le signe du sport et de la convivialité avec la présence de nombreux clubs.

- Le projet J14 qui repart toujours sous le pilotage d'Anthony Meslet, que nous remercions, un stage a eu lieu au mois de décembre et ce weekend un déplacement est prévu pour le « Duel Jeunes » à Marignane (4 rameurs-euses Héraultais sur les 16 engagés-ées)

A nouveau dans l'offre jeune, le programme « Bougez-Ramez » est reparti sans trop de couac cette année en dehors de problèmes matériels qui nous ont conduits à faire quelques dépenses imprévues (Remplacement de deux PM5) – 20 collèges / 30 dates assurées par les clubs, nous pourrons revenir sur le sujet si vous le souhaitez.

Nous maintenons la ligne qui avait été tracée et l'aide à la structuration des clubs se poursuit avec le soutien financier à l'organisation des formations initiateurs (initiateur eaux intérieures prévues ce week-end les 8 et 9 à la Grande Motte avec une forte demande, 16 candidats. Des candidatures ont été reportées à de prochaines dates.)
L'aide du comité est de 30 € sous réserve de l'obtention du diplôme d'initiateur (initiateur banc fixe, eaux intérieures, aviron de mer).
Sont également maintenues les aides pour la formation coach aviron santé et les aides à l'obtention des permis bateau et remorque. Une nouveauté : une aide à la formation coach para-aviron. Ces aides sont versées sur présentation du diplôme.

Les modalités d'application de ces aides sont détaillées dans la procédure de trésorerie

Nous n'avons pas proposé d'aide à l'équipement cette année dans la mesure où nous n'avons plus d'aides sur l'investissement au niveau départemental. Nous avons cependant proposé un achat groupé pour des ergomètres afin de mutualiser les achats et obtenir la meilleure remise commerciale d'INCEPT, cette proposition n'a pas eu de succès auprès des clubs.

L'aide à la communication de rentrée a été maintenue et versée pour les clubs qui l'ont sollicitée dans les temps (31 octobre 2024 au plus tard).

Les finances :
Nous n'avons à ce jour aucune certitude sur le maintien de nos sources habituelles de financement que sont :

- L'ANS
- Le FDVA
- Hérault Sport
- Le Département

Les cotisations n'ont pas été appelées et bien que nos finances ne soient pas favorables, nous ne souhaitons pas les appeler, considérant qu'il nous semble préférable que ces sommes restent dans le budget des clubs pour faire des actions de club.

La ristourne de la FFA versée depuis l'an dernier, dans les conditions de la convention signée entre la FFA, la ligue et les CD, permet le financement des actions J14.

La communication :
Le site internet www.aviron34.fr rencontre à ce jour quelques problèmes... Le site est actuellement HS (la personne en charge de son administration nous ayant lâché sans crier gare.) Nous nous efforçons de rétablir son fonctionnement. (Récupération du nom de domaine et transfert d'administration)
Il nous reste les réseaux sociaux : Instagram (@cd34aviron) et Facebook avec le relai des actions de chacun lorsqu'elles sont disponibles

Je souhaite pour terminer remercier les membres du comité directeur ainsi que les représentants des clubs, pour le maintien de leurs efforts dans les actions passées et à venir afin de conserver dans nos clubs le dynamisme et l'envie d'aller plus loin…

Vote : rapport moral adopté à l'unanimité

Des remarques sur la nouvelle plateforme de la FFA qui ne permet plus de télécharger les diplômes. Le comité départemental ne pouvant verser une aide sans une certitude de l'obtention du diplôme attendra que la FFA mette à jour l'onglet formation du stagiaire ou sous la fourniture d'une attestation.

4/ Bilan financier au 31 décembre 2024

Au 31-12-2024, le résultat est déficitaire de 158,62 € pour un total de dépenses de 37 275,01 €. Il reste à percevoir 3 factures (un trop perçu du club de Carnon, une facture de Muscat Rames et une facture de l'aviron sétois)
Les cotisations des clubs n'ont pas été appelées en 2024, nous proposons de poursuivre cette aide indirecte de plus de 3000 € pour l'ensemble des clubs.

Bilan trésorerie : l'exercice a débuté avec 7842,36 € sur le compte courant et 14 910,31 € sur le livret, soit 22 752,67 €.

La trésorière présente les comptes en détail – le rapport financier est annexé à ce document. Sur un budget prévisionnel de 38 000 €, le réalisé est de 37 275,01 €.

Quitus au trésorier : voté à l'unanimité

5/ Présentation du budget prévisionnel 2025

Les charges prévisionnelles

- Achat : 800 €
- Services extérieurs : 1870 €
- Autres services extérieurs : 7690 €
- Autres charges de gestion courante : 5600 €

Soit un budget de 15 960 € qui correspond à l'argent que le CD a en caisse

Recettes :

- Ventes de produits finis : 200 € (ligne ouverte pour pouvoir l'utiliser)
- Subvention : prévu 4000 € ANS et 1000€ sur le fonctionnement de la part du département
- Cotisations des clubs et ristourne FFA : 1300 €
- Produits financiers : 300 €

Vote du budget : adopté à l'unanimité

Remarque du président : Concernant les intérêts, il est annoncé une baisse en 2025 d'une part, et si nous utilisons nos fonds propres, ils seront à la baisse.

La trésorière questionne l'assemblée générale sur le compte 756 « cotisation des clubs + ristourne FFA » et propose, si l'assemblée générale est d'accord pour que les cotisations ne soient plus appelées » de retirer la mention « cotisation des clubs ». Cette proposition est adoptée à l'unanimité

Divers :
Antoine demande à disposer de la Go Pro 360° : accepté

Le nouvel intranet :

- le diplôme ne peut pas être généré – c'est gênant car ils doivent être affichés dans les clubs
- Difficultés pour générer la liste des licences

Fin de l'AG à 20 heures

Les échanges se poursuivent autour d'un apéritif dinatoire